



*Ministère de la Culture*

*La Ministre*

Monsieur Pierre LUNGHERETTI  
Directeur général de la Cité internationale de  
la Bande dessinée et de l'image  
121 rue de Bordeaux  
BP 72308  
16023 ANGOULÊME Cedex

Paris, le **13 MARS 2018**

Nos réf. : TR/2018/P/5340/CRA

Monsieur le Directeur général,

La bande dessinée est devenue une pratique culturelle de premier plan. Elle occupe une place importante dans la création contemporaine et l'économie du secteur connaît une forte croissance. La bande dessinée française est, de surcroît, particulièrement reconnue au plan international. Par ailleurs, elle est un vecteur important d'éducation à l'image et d'incitation à la lecture ; de nombreuses initiatives d'éducation artistique et culturelle portées par différents acteurs sur le territoire mériteraient d'être largement développées.

Pour autant, cette vitalité s'accompagne d'une reconnaissance encore insuffisante dans le champ patrimonial, d'une hausse de la production qui excède la progression des ventes, et d'une situation économique et sociale vécue comme difficile pour les auteurs.

L'importance de ce secteur justifie de repenser, trente-cinq ans après le Plan image mis en œuvre par le ministère de la Culture, le cadre d'une politique publique d'ensemble.

C'est pourquoi j'ai souhaité vous confier une mission de réflexion qui pourrait conduire à refonder les politiques publiques en faveur de la bande dessinée.

Je souhaite que vous établissiez un état des lieux permettant d'évaluer les atouts et les faiblesses des dispositifs actuels et de proposer les pistes d'amélioration possibles.

.../...

Cette réflexion s'articulera autour de plusieurs enjeux :

- La politique patrimoniale, afin de mieux repérer, conserver, enrichir et valoriser les fonds, d'une part, et d'assurer la circulation des œuvres contemporaines et patrimoniales sur le marché de l'art dans de bonnes conditions, d'autre part ;

- La diffusion de la création au plan national et dans son rayonnement à l'étranger ;

- La transmission de la bande dessinée dans les territoires et auprès des professionnels de la lecture et de la lecture publique ;

- L'accompagnement des auteurs, afin de mieux comprendre la dynamique actuelle des processus créatifs et d'ajuster les différents dispositifs de soutien public ;

- La formation initiale et continue des créateurs, afin de mieux suivre leur parcours professionnel, en lien avec les métiers de l'image, voire du cinéma.

Votre mission, qui sera menée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, professionnels et institutionnels, vise donc à proposer des orientations stratégiques et concrètes, de nature à structurer l'action des acteurs publics à l'égard de la bande dessinée.

J'attends de vous que vous me remettiez un rapport de mission d'ici le mois de septembre prochain.

Pour le bon accomplissement de votre mission, vous pourrez compter sur l'assistance des services de l'administration centrale et déconcentrée du ministère de la Culture.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

*Cordialement*



Françoise NYSSSEN